



## Charges et numeros de lots

Par **GIGI**, le **19/08/2011** à **17:53**

Bonjour,  
je viens de recevoir une convocation a l'assemblee generale avec approbation des comptes  
hors mon decompote individuel n'est pas joint à la convocation seulement mon solde crediteur  
d'autre part ne figure pas la liste des coproprietaires avec leur numero de lots. ces documents  
sont ils obligatoires car dans ce cas cas comment controler les voix. merci de votre reponse  
rapide  
salutations